

## **Commission du Statut De l'Arbitrage**

### **PROCES-VERBAL N°1 - REUNION DU 16/09/2022**

Président : Jean-Luc GARCIA.

Présents : Hassan ACHLOUJ, Damien ENFRIN, Abderrazak SOUSSI, Raymond VASQUEZ, Jean-Claude DELATRE, Bruno CHATANAY.

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

### **TRAITEMENT DES COURRIERS REÇUS**

Courriel du 1<sup>er</sup> Septembre, reçu de M. Brahim EL BOUSSADEL, nous informant démissionner du club EMPIRE FUTSAL PÉRPIGNAN pour être indépendant.

⇒ Pris note par la commission.

### **SITUATION DES ARBITRES DES P-O AU 31/08/2022 LICENCES ENREGISTREES HORS DELAI**

**Pour les équipes évoluant en National et Régional, décision sera prise par la LIGUE D'OCCITANIE pour dresser l'état des clubs en infraction avec le Statut de l'Arbitrage (Article 8 du Statut de l'Arbitrage) :**

## **CLUBS DE DISTRICT**

### **DEPARTEMENTAL 2 :**

#### **CABESTANY O.C. (531415) :**

2 arbitres dont 1 arbitre avec licence enregistrée hors-délai.

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>N° DE LICENCE</b>	<b>DATE ENREGISTREMENT</b>
KARA	EMRE	2544046702	07/08/2022
<b>SOTO</b>	<b>LUCAS</b>	<b>2546804770</b>	<b>09/09/2022</b>





# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## REUNION DE LA COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE DU 01/07/22 OFFICIEL 66 N°1 DU 08/07/22

### CLUBS DE DISTRICT POUVANT BENEFICIER DE MUTE.E.S SUPPLEMENTAIRE(S) POUR 2022/2023

Les clubs qui pouvaient bénéficier de muté.e.s supplémentaire(s), devait informer le district à quelle équipe de leur choix cette/ce/ces muté.e.s supplémentaire(s) devait être attribué.e(s) avant le 15/08/22.

-  Clubs qui n'ont pas répondu aux 2 mails qui leur ont été adressés pour connaître l'équipe dans laquelle ils voulaient leur muté.e.s. supplémentaire(s)
-  Clubs qui ont pas répondu dans le délai requis (15/08) pour informer la commission de l'équipe dans laquelle il ils voulaient leur muté.e.s. supplémentaire(s)

NOM DU CLUB	Nombre de muté(s) autorisé(s)
B.E.C.E. FC VALLEE DE L' AGLY	1
F.C. SOLERIEN	1
F. C. ST CYPRIEN	2
F.C. THUIRINOIS	1
A.S. BAGES	1
F. C. CERDAGNE FONT ROMEU CAPCIR	1
CABESTANY OC	1
FC LAURENTIN	1

### CLUBS POUVANT BENEFICIER D'UN.E. MUTE.E SUPPLEMENTAIRE AU TITRE D'UNE EQUIPE FEMININE QUI A TERMINE SON CHAMPIONNAT 2021/2022, POUR UNE EQUIPE DE DISTRICT UNIQUEMENT :

- **FC ST CYPRIEN** R1 Féminine
- **FC POLLESTRES** R1 Féminine
- **CANET RFC** R2 Féminine
- **RF CANOHES TOULOGES** Championnat Féminin interdistricts Foot à 11
- **USEPMM** Championnat Féminin interdistricts Foot à 11
- **FC THUIR** Championnat Féminin départemental foot à 8
- **AS PRADES** Championnat Féminin départemental foot à 8
- **FC BARCARES MEDITERRANEE** Championnat Féminin départemental foot à 8
- **ELNE FC** (fusion ELNE / ALENYA : **AVENIR FOOTBALL CATALAN**) Championnat Féminin départemental foot à 8
- **OL DU HAUT VALLESPYR** Championnat Féminin départemental foot à 8
- **PERPIGNAN ESPOIR FEMININ** U18F R2
- **FC LATOUR BAS ELNE** U16F interdistricts Foot à 8
- **FC LE BOULOU SJPC** U16F interdistricts Foot à 8



# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## ATTRIBUTION DES MUTE.E.S SUPPLEMENTAIRES POUR 2022/2023

**Ont répondu dans le délai requis :**

FC CERDAGNE : 1 muté supplémentaire pour l'équipe U17 district.
FC BECE VALLEE DE L'AGLY : 1 muté supplémentaire pour l'équipe séniors D2.
FC LE SOLER : 1 muté supplémentaire pour l'équipe séniors D1.
FC BARCARES MEDITERRANEE : 1 muté supplémentaire pour l'équipe séniors D3.
FC LE BOULOU SJPC : 1 muté supplémentaire pour l'équipe séniors D2.
FC POLLESTRES : 1 muté supplémentaire pour l'équipe séniors D4.
ENT. CABESTANY / USEPMM : 1 muté supplémentaire pour l'équipe séniors D2.
AS BAGES : 1 muté supplémentaire pour l'équipe séniors D3.
CANET RFC : 1 muté supplémentaire pour l'équipe U15 district.
FC LATOUR BAS ELNE : 1 muté supplémentaire pour l'équipe U17 district.
AVENIR FOOTBALL CATALAN : 1 muté supplémentaire pour l'équipe U17 B district
FC LAURENTIN : 1 muté supplémentaire pour l'équipe séniors D1
FC BECE VALLEE DE L'AGLY : 1 muté supplémentaire pour l'équipe séniors D2.

**Clubs qui n'ont pas répondu, la/le/les muté.e(s) supplémentaire(s) est/sont attribué.e(s) à l'équipe qui évolue en catégorie supérieure de District**

**La Commission fait preuve de mansuétude envers les clubs qui n'ont pas répondu, en leur octroyant quand même le/les muté.es supplémentaire.s et ce, à titre exceptionnel**

FC ST CYPRIEN : 2 mutés supplémentaires pour l'équipe séniors D1
FC THUIR : 2 mutés supplémentaires pour l'équipe séniors D1
RF CANHOHES TOULOUGES : 1 muté supplémentaire pour l'équipe séniors D3
USEPMM : 1 muté supplémentaire pour l'équipe U17 II district
AS PRADES : 1 MUTE SUPPLEMENTAIRE pour l'équipe U17 I
OL DU HAUT VALLESPIR : 1 muté supplémentaire pour l'équipe séniors D3
PERPIGNAN ESPOIR FEMININ : 1 mutée supplémentaire pour l'équipe Féminine à 8

## NOUVEAUX ARBITRES STAGIAIRES 2022/2023

ADRIEN	Lucas	RF CANOHES TOULOUGES
AUGUET	Mathis	ASC SAINT NAZAIRE
BANBEKER	Kamar	AVENIR FOOT CATALAN
BELACEL	Adam	SALEILLES OC
BELHADJ	Lila	CANET RFC
BRUNO	Sacha	FC THUIR
DAVID	Clément	SALEILLES OC
DIAZ	Carla	CANET RFC
GENTELET	Jérémy	FC ALBERES-ARGELES
HAMAIZI	Ilyes	AS PERPIGNAN MED.
MILOUDI	Siham	FC THUIR
MOUKTARI	Marouane	RF CANOHES TOULOUGES
SERAFIN	Miguel	AVENIR FOOT CATALAN
SOLTANI	Ouari	RC PERPIGNAN SUD
TORREGROSA	Gianni	CANET RFC
TORRES	Jérémy	AVENIR FOOT CATALAN

**Président**  
M. Jean-Luc GARCIA

**Secrétaire de séance**  
M. Damien ENFRIN